

Grève du service de Réanimation.

14 collègues en grève (infirmières et aides-soignantes) du service de Réanimation se sont réuni(e)s avec FO et la CGT le 25 mai, avant la négociation avec la Direction pour préciser les revendications locales et discuter les moyens de faire céder le Ministère.

Compte rendu de la Négociation à la Direction.

La Direction était représentée par M. Autret, Directeur général, Mme Kongo, DRH, Mme Bliez, Directrice des soins, Mme Adolphe, Cadre sup, Mme Bureau, Cadre de Réa.

La délégation a demandé les chiffres exacts de gréviste le 11 mai.

La Direction annonce 31 grévistes.

Nous avons déploré qu'il n'y ait pas d'enregistrement chaque jour des collègues souhaitant être comptabilisés grévistes. La Direction s'est engagée à faire le recensement chaque jour, pour l'équipe de jour et l'équipe de nuit.

La délégation a mis en avant la charge de travail très lourde depuis plus d'un an, la fatigue accumulée et les renforts nécessaires. Pour commencer nous demandons que la réglementation soit respectée la nuit pour le nombre d'AS (1 pour 4 lits, soit 4 AS) et la pérennisation de l'ASHQ.

La Direction a parlé d'1 AS pour « 4 ou 5 patients »... Puis a fini par reconnaître que c'était « 1 pour 4 ».

La Direction a sous-entendu, qu'avec le retour des lits en USC (actuellement fonctionnant en réa) l'effectif nécessaire pourrait ne pas être le même.

Nous avons démontré que 5 lits d'USC nécessitaient 1 AS, et 10 lits de Réa nécessitaient 3 AS au minimum, donc un total de 4.

Ensuite la Direction a proposé de supprimer la circulante ASHQ, pour mettre une AS à la place, ce que nous avons refusé catégoriquement.

Nous avons insisté pour avoir l'effectif réglementaire AS et aussi l'aide précieuse de l'ASHQ, qui accomplit des tâches autres.

La Direction a fini par dire qu'il était très difficile de trouver des volontaires pour la Réa.

Les collègues de Réa ont pourtant plusieurs exemples de personnes qui souhaiteraient venir y travailler ???

Nous avons demandé que la Direction accorde la « prime insalubrité » au même taux que celui obtenu par le personnel des Urgences (soit environ 50€ pour un mois complet travaillé).

Monsieur le Directeur veut réfléchir avant d'apporter une réponse.

Devant l'absence d'avancées pour les revendications locales ou nationale (en particulier la reconnaissance de la spécificité par l'attribution d'une NBI de 60 points) les collègues ont voté à l'unanimité la reconduction de la grève. Pour se faire entendre plus fort du Ministre Véran, plusieurs collègues souhaitent monter à Paris le 15 juin, et s'associer à d'autres services de Réanimation en grève qui seront présents ce jour-là devant le Ministère

